



CLASSES DE MER 2009/2010 :
URGENT et TRES IMPORTANT

Formulaire à compléter et à remettre au titulaire de classe **AU PLUS TARD LUNDI 8 JUIN 2009.**

Chers Parents,

Nous avons en projet d'organiser l'année prochaine un séjour d'une semaine à la mer avec les élèves.
Ce voyage aura lieu du **lundi 19 avril au vendredi 23 avril 2010.**

Le lieu du séjour choisi est le **Centre Flipper à La Panne.**

(<http://www.flipper.be/accomodation.asp?ts=20090603&language=FR>)

Le coût du séjour sera de **maximum 165 €** (115 € pour le logement et les repas plus les visites, excursions, et autres exploitations pédagogiques, en collaboration avec l'asbl CPAN).

Une épargne sera proposée pour faciliter cette dépense.

Si vous rencontriez des difficultés à assumer cette charge financière, je vous invite à me contacter dès demain, en toute discrétion, afin de réfléchir ensemble à une solution.

Je suis particulièrement fier que la majorité de l'équipe (6 classes primaires sur 8) souhaitent participer à ces classes de mer. Il s'agira bien du projet d'école de l'année prochaine.

Il est évident qu'un tel voyage se prépare tout au long de l'année et que les classes de dépaysement font partie intégrante des apprentissages de la classe.

Un séjour en classe de dépaysement est une expérience unique pour les enfants (et les enseignants).

Il leur permet de mieux se connaître, d'être plus autonomes, d'apprendre une multitude de choses.

Un tel séjour s'inscrit complètement dans le projet d'établissement.

La plupart des enfants ont déjà eu la chance de partir quelques jours avec l'école. Ils en sont toujours revenus heureux, épanouis, plus forts.

Nous devons réserver ce séjour **au plus tard le 8 juin prochain.** Une fois le « contrat » signé, l'école est tenue de payer les frais du séjour. En outre, la Communauté française exige que 90 % des élèves de la classe participent aux classes de dépaysement pour être autorisé à organiser un tel voyage.

Je suis donc convaincu que vous autoriserez votre enfant à participer à cette nouvelle aventure en avril 2010.

Les enseignants et moi-même sommes bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Espérant vivement une réponse favorable de votre part, je vous prie, chers Parents, de croire en mes sentiments les meilleurs.

JF Maurer,
Directeur.

✂-----

Nom de l'enfant :

Classe :

Je, soussigné

responsable légal de

- autorise ce dernier (cette dernière) à participer aux classes de mer en avril 2010.
- n'autorise pas ce dernier (cette dernière) à participer aux classes de mer en avril 2010.

Date :20.....

Signature :